

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

STATUTAIRE

COMMISSION NATIONALE

DES RÉSERVES DE L'ACOMAR



80^e ANNIVERSAIRE DE L'ACOMAR

MARSEILLE

Samedi 22 et dimanche 23 septembre 2012

Le samedi 22 septembre 2012, dans l'amphithéâtre de l'Institut de Médecine Tropicale du Service de Santé des Armées situé dans le magnifique parc du Pharo surplombant l'entrée du Grand Port Maritime de Marseille, l'Association Centrale d'Officiers mariniers et de Marins de Réserve, s'est réunie pour son assemblée générale statutaire à la suite de laquelle s'est tenue la Commission Nationale des Réserves de l'ACOMAR.

ASSEMBLÉE

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale était le suivant :

- Allocution d'ouverture de Philippe Chovet, président délégué de la section Bouches-du-Rhône.
- Allocution d'accueil du président national.
- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Appel des représentants de sections et des administrateurs.
- Désignation du président de séance.
- Minute de silence.
- Rapport moral du président national.
- Rapport financier du trésorier national.
- Présentation et vote des résolutions.
- Cotisations 2013.
- Assemblée générale 2013.
- Fonctionnement du secrétariat national
- Election du tiers sortant.
- Points divers.
- Distinctions.
- Clôture de la séance.

L'Assemblée Générale est ouverte par le Président National, qui donne tout de suite la parole au Maître-Principal (H) Philippe Chovet Président délégué pour les Bouches-du-Rhône organisateur de ces deux journées.

« Madame et Messieurs les présidents, c'est avec plaisir que la section des Bouches-du Rhône accueille l'ACOMAR pour son assemblée générale statutaire.

Je souhaite à chacun d'entre vous la bienvenue dans cette magnifique ville aux multiples facettes et ses 2600 ans d'existence. Je ne vais pas vous raconter l'histoire de cette vieille et grande dame, le week-end n'y suffirait pas.

L'ACOMAR fête également ses 80 ans, je ne peux que lui souhaiter de vivre encore longtemps, très longtemps et pourquoi ne pas devenir centenaire. N'est-il pas agréable de rêver... !

Je ne peux hélas que regretter qu'en cet anniversaire 10 sections seulement aient fait le déplacement. Je sais que les temps sont durs pour tout le monde, institution comprise, la preuve, nous n'avons pas eu les BUT ce qui aurait diminué les frais, mais pour fêter dignement les 80 ans de l'Acomar un petit effort aurait pu être fait par les absents, qui sont souvent les mêmes.

Je vais conclure en remerciant toute l'équipe des Bouches-du-Rhône qui m'a aidé à préparer le Week-end. Le temps devrait

être clément et nous permettre ainsi de profiter demain d'une sortie en mer, offerte par notre section afin de vous montrer une des fiertés de notre région : « le nouveau parc régional et ses calanques ».

Je tiens également à remercier tout particulièrement le CEMM pour la venue du Patrouilleur de Haute-Mer Commandant Birot ainsi que d'un détachement de la musique des équipages de la flotte, le COMAR Marseille, l'Institut de Médecine Tropicale du Service de Santé des Armées et le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille pour l'aide logistique apportée à l'organisation de ces deux journées.*

Je laisse la parole à Roger Orsini notre Président National pour l'ouverture de notre Assemblée Générale et la conduite des travaux.

Merci de votre attention. »

**(malheureusement annulée au tout dernier moment pour raisons techniques)*

Le président Orsini remercie Philippe Chovet de son accueil. Il remercie les membres de la section des Bouches-du-Rhône pour leur investissement dans la préparation des deux journées. Il prend ensuite la parole pour accueillir les membres.

« Chers Amis, bonjour à tous.

Tout d'abord, sachez que je suis particulièrement heureux de me retrouver parmi vous, aujourd'hui, et qu'il m'est toujours bien agréable et réconfortant, d'œuvrer au milieu de celles et ceux que j'apprécie vraiment.

Je ne cache pas mon plaisir de constater, que j'ai toujours en face de moi, un équipage solide qui ne lâche pas facilement la drisse et qui est au fil des ans, bien installé dans notre canot. Ravi aussi, de voir que ce même équipage se fait toujours un plaisir d'être présent à nos grands rendez-vous annuels ; je le salue bien respectueusement.

Nous voici aujourd'hui confortablement installés dans ce bel amphithéâtre de l'Institut de Médecine Tropicale du Service de Santé des Armées, qui nous accueille avec déférence et sympathie. Que nos organisateurs soient vivement remerciés de leur remarquable travail.

11 avril 1932 - 11 avril 2012, 80 ans séparent ces deux dates. Pour le commun de nos semblables elles n'ont vraiment rien d'extraordinaire et elles ne se distinguent même pas de journées bien traditionnelles. Pour nous ACOMARINS, à elles seules, elles symbolisent bien des courages, bien des exemples et bon nombre d'espérances avec autant de désirs. Du courage ; il en faut toujours beaucoup et davantage pour créer l'avenir. Consolider le bien existant. Donner l'essor nécessaire aux projets qui permettront d'accroître notre légitimité au plan régional, mais également et surtout au plan national.

Du courage, il en faut au quotidien, pour convaincre en profondeur afin de changer les comportements et les certitudes

GÉNÉRALE

trop bien établies. Il en faut encore plus pour accréditer les nouvelles orientations rendues nécessaires et inévitables dans un monde nouveau en constant bouleversement mais surtout très évolutif. Une chose demeure certaine : sans courage, aucune ambition n'est viable et se meurt très rapidement. Aujourd'hui, vivre de ses acquis et de ses certitudes sans se remettre en question, est la définition même de l'isolement progressif et d'une façon de vivre assurément révolue. Comme je le répète souvent « Il est toujours plus facile de lire l'histoire, que de l'écrire ».

Notre association n'est pas dépourvue d'exemples. Très nombreux sont ceux qui, par obstination, panache et abnégation, ont bravement étendu notre culture et notre identité en tous lieux pendant ces huit décennies. Noblement connus ou illustres inconnus, notre devoir de mémoire s'étend d'abord à l'ensemble de nos membres décédés qui ont fabriqué notre notoriété en construisant notre association, pas à pas, année après année.

Que ce 80^e anniversaire de LACOMAR puisse leur rendre le grand et bel hommage qui leur est dû. Qu'ils reçoivent l'assurance éternelle de notre profonde gratitude.

Travaillant sans les moyens de communication modernes que nous utilisons maintenant au quotidien, leur ardeur, leur ténacité et leur opiniâtreté à vouloir prospérer durablement, forcent l'admiration. Les plus historiens de l'association, ceux qui se passionnent pour son histoire, vous diront que cette aventure commencée par le Capitaine de Corvette Gabriel DUCUING et le Second Maître Roger Paul COURTHÉOUX en 1932, est assurément extraordinaire. Comment des hommes porteurs d'une volonté ambitieuse et désireux de créer une spécialisation à caractère militaire ont réussi à en je ter les bases à une époque où le volume des « mobilisables » était particulièrement conséquent. Il fallait certainement avoir de l'audace, de la passion et un sacré regard visionnaire, pour que moins de 15 ans après la grande guerre, ils entreprennent une telle aventure.

Force est de constater que le courage, la détermination et l'exemplarité sont les clés du succès et demeurent des valeurs puissantes dans un monde où l'abandon moral et intellectuel a encore de beaux jours.

80 ans se sont écoulés depuis la création de « L'Amicale Centrale des Officiers Mariniers de Réserve ». Dix Présidents Nationaux se sont succédé jusqu'à ce jour en sa passerelle. Il s'agit de Messieurs :

1. Roger Paul COURTHÉOUX, notre Président Fondateur
2. Pierre BOSSU
3. Désiré Paul GUILBERT
4. Alix ROI
5. Robert MAILLOT

6. Alix ROI
7. Philippe ROI
8. Georges OLIVRO
9. Yves FOURNIER
10. Roger ORSINI

Si le monde réserviste est celui que nous connaissons aujourd'hui, nous le devons en grande partie à leur sagacité à initier et mettre en œuvre les grandes phases de développement de LACOMAR. A nous maintenant de conserver jalousement cet héritage et de le faire fructifier en toutes circonstances.

– Les graves soubresauts économiques que nous connaissons en 2012 et même avant, ne doivent pas pour autant nous détourner de nos missions essentielles. Je rappelle qu'à leurs époques, ils ont également connu de grandes et graves difficultés, subissant même des guerres épouvantables. Par imprévoyance, insouciance ou même désinvolture nous n'avons pas le droit, ne serait-ce que pour l'hommage dû à ceux qui nous ont quittés, de défaillir.

L'histoire nous en rendra inévitablement comptable et responsable.

Les qualités qui font la noblesse des Officiers Mariniers, des Quartiers-maîtres et des Marins de réserve sont inscrites depuis bien longtemps, et en lettres d'or, dans le code d'honneur et déontologique de l'histoire de la Marine Nationale. Il est de notre devoir de conserver et promouvoir ce bien très précieux, légué par nos pères fondateurs. Cela commence aussi par une implication quotidienne et davantage accrue de chacun. A nous de prouver maintenant que nous méritons véritablement cette marque de grandeur.

L'AVENIR c'est à nous de le façonner. Si nous voulons être aux grands rendez-vous de l'histoire des Réserves il conviendra de mettre les prétentions hautes. L'exercice devra être particulièrement actif et productif. Nous serons grands que par notre travail, à la fois individuel et collectif. Dans cette logique, je pense pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour écrire encore de bien belles pages dans notre grand livre. Il était fondamental de vous rappeler tout ce que je viens de vous dire, pour que votre condition et votre devenir soient encore plus hauts, plus vifs et plus déterminants. Nous le devons principalement à tous nos prédécesseurs, à tous nos anciens et surtout à nos pères fondateurs.

En conclusion, soyez davantage entreprenants et fiers d'être Officiers Mariniers, Quartiers Maîtres et Marins des Réserves de la Marine nationale.

Gloire à la Maistrance, Honneur à la Réserve, et Grandeur à LACOMAR.

A 10 heures, le président Orsini ouvre l'assemblée générale en ces termes :

« En ma qualité de Président National, j'ai l'honneur, le privilège et le très grand plaisir d'ouvrir aujourd'hui, Samedi 22 septembre 2012, à 9 h 30, l'Assemblée Générale Nationale Ordinaire de notre Association ACOMAR.

Cette Assemblée Générale Nationale marque le 80^e anniversaire de la création de L'ACOMAR, le 11 avril 1932.

L'ensemble des travaux de restitution de cette Assemblée Générale est intégralement consacré à l'exercice clos de l'année 2011. Seul, le rapport moral et d'activité qui vous sera détaillé dans quelques instants par votre Président National, servira également à orienter nos choix pour les 12 mois prochains. A plusieurs reprises, vous aurez à vous prononcer, par vos votes, sur toutes les parties statutaires qui le nécessitent. Les votes se feront sur le principe du vote à main levée, s'il ne se trouve personne pour réclamer le vote à bulletin secret. Toutes les rubriques portées à l'ordre du jour devront être entièrement développées et traitées.».

Le président national décline ensuite l'ordre du jour.

Désignation du président de séance

Pour ne pas déroger à la tradition il est proposé aux membres que Philippe Chovet, président délégué de la section organisatrice soit le président de séance. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Appel des représentants de sections et des administrateurs

Le secrétaire national procède à l'appel des sections et des administrateurs. 14 sections sur 20 sont présentes ou représentées totalisant 43 voix, ainsi que 22 administrateurs sur 29 qui représentent un total de 65 voix. Le quorum des 2/3 étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Minute de silence

Le président Orsini demande une minute de silence en mémoire des Acomarins et marins qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale, ainsi que des militaires de toutes armes en opérations extérieures qui ont payé de leur vie le service de la paix. Il prononce les quelques mots suivants :

« En ce 80^e anniversaire de la création de L'ACOMAR, ayons une pensée plus affirmée pour tous nos Amis Acomarins disparus au cours de ces décennies.

À tous nos camarades et Présidents Nationaux décédés, connus et moins connus, qui ont contribué par leur valeur, leur implication et leur attachement si généreux au rayonnement de L'ACOMAR, mais qui ont aussi meurtri nos cœurs de marins par leur disparition, je tiens en ce jour, et au nom de tous, à vous rendre un hommage particulièrement soutenu.

A vous, défunts marins, qui avez quitté les rangs de notre association, sachez que L'ACOMAR d'aujourd'hui, vous est profondément reconnaissante.

A vous, la Gloire et l'Éternité. A nous, le Souvenir et le Respect. ».

Rapport moral et d'orientation du président national Roger ORSINI

« La lecture du rapport moral est une des obligations statutaires exigée par la loi du 1^{er} juillet 1901. Je vais donc satisfaire à cette impérieuse nécessité en vous disant au préalable que la lecture du rapport qui suit est la traduction exacte des exercices et synthèses du bureau national, accompagnée de ceux des sections géographiques de L'ACOMAR.

L'ACOMAR a tenu son congrès national 2011 à Strasbourg. Il fut d'une grande réussite dans tous les domaines ; que ce soit l'organisation ou les activités proposées. Je remercie à nouveau tous les acteurs qui ont contribué à cette très belle réalisation.

Le matin fut consacré à tous les aspects statutaires et réglementaires qui régissent la vie d'une grande association.

Après le déjeuner nous avons assisté à une magnifique cérémonie au monument dédié aux « FORCES MARITIMES DU RHIN », suivie d'un dépôt de gerbe avec la participation de personnalités civiles et militaires. Le détachement de la PMM « Amiral Exelmans » de Strasbourg, par son excellente prestation a relevé le caractère militaire de la cérémonie.

S'est ensuite déroulée notre traditionnelle « COMMISSION NATIONALE DES RESERVES » présidée cette année-là par le contre-amiral Antoine de Roquefeuil.

A l'issue des travaux une superbe soirée de gala nous réunissait à nouveau dans les magnifiques salons du palais des fêtes de Strasbourg, avec de nombreux invités et conjoints dans une ambiance de convivialité remarquable.

Au cours de l'année 2011 notre association a réuni deux fois son conseil d'administration les 16 avril et 26 novembre. Le bureau national quant à lui s'est réuni à quatre reprises les 11 janvier, 5 mars, 18 juin et 21 septembre.

Le ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe, avec dépôt de gerbe par notre association a eu lieu le samedi 14 avril.

Le drapeau national, porté par le Maître Philippe Renault ou son suppléant le second maître Adrien Chevalier, est sorti vingt-trois fois pour répondre aux multiples invitations reçues. Je salue à nouveau les portes drapeaux pour l'engagement et l'implication dont ils font preuve dans l'exercice de leur mission de représentation de notre association.

La signature de la convention de partenariat avec le Bleuet de France a eu lieu le 17 janvier. A cette occasion un article avec photo est paru dans la revue nationale de l'ONAC.

Le 26 juin l'ACOMAR participait à la cérémonie annuelle de commémoration du sacrifice du capitaine de frégate Gabriel Ducuing au Cap Gris Nez.

Les représentants nationaux des trois associations issues des réflexions du Commandant Ducuing, l'ACORAM, l'ACOMAR et la FAMMAC ont donné leur accord pour une organisation annuelle tournante de la cérémonie.

A l'initiative de nos partenaires Belges, le « Comité Franco-belge de Commémoration des Faits d'Armes des Fusiliers Marins Français de la Brigade Ronarc'h » (COMIFUSMAR), lors des combats de MELLE et DIXMUDE en octobre-novembre 1914, s'est vu réactivé (la dernière fois c'était en 2004) en novembre pour préparer les cérémonies du 100^e anniversaire qui auront lieu les 11 octobre et 12 octobre 2014.

Le conseil d'administration du 16 avril a approuvé la création de la section « Alsace ». Cette décision a été officialisée par l'assemblée générale ordinaire du samedi 7 mai 2011 à Strasbourg, conformément à nos statuts. Pour mémoire, je vous rappelle qu'une réunion préalable s'est tenue le 13 mars de cette même année au cercle de garnison de Strasbourg. Au cours de celle-ci les anciennes sections « Bas Rhin » et « Haut Rhin » ont été dissoutes par le président national qui a immédiatement procédé à la création de la section « Alsace ».

Le samedi 7 juillet le Major Gérard Desrues, vice-président national et délégué national nord-ouest, par délégation du président national a réuni les membres de la délégation départementale de la « Somme » pour la mise à flot de la section du même nom, qui a élu son premier bureau. Le conseil d'administration du 26 novembre 2011 a approuvé la création de la section Acomar « Somme ».

De nouveaux représentants départementaux accrédités (RDA) sont venus augmenter le maillage représentatif territorial de notre association. Je salue leur venue parmi nous et leurs engagements dans l'exercice de leurs responsabilités locales. Je ne doute pas de l'efficacité du rayonnement qu'ils vont générer autour d'eux :

- En Guyane pour le premier maître Hélène Trahot.
- En Pyrénées-Orientales pour le second maître Philippe Chomette.
- Dans l'Oise pour le second maître Medhi Soyah.

Mes bons vœux les accompagnent au quotidien.

Contrairement à certaines idées reçues et aux mauvaises langues qui colportent à plaisir des extrapolations qui reflètent rarement la réalité, l'Acomar a enregistré en 2011 soixante adhésions nouvelles. Cette augmentation fait suite à celle enregistrée l'an passé. Certes, celles-ci ne sont pas extraordinaires mais elles marquent l'arrêt de la stagnation de notre effectif. La dynamique ascendante poursuit petit à petit son chemin chaque année. Il en est de même en ce

qui concerne notre portail Facebook qui a vu 363 visites cette année, presque une par jour. Contrairement à certaines associations qui voient leurs effectifs en constantes déflations, je ne peux que me réjouir de ce frémissement de reprise des adhésions. Je salue l'activisme au plan local des présidents délégués de sections sans qui rien n'est possible. Pour l'année prochaine il nous faudra bien sûr continuer à faire vivre cette nouvelle dynamique.

L'année 2011 a vu une diminution significative des Commissions. Certaines sont arrivées au terme de leurs mandatures. Elles étaient cinq en 2008, elles sont maintenant trois.

- Commission Armée/Jeunesse = 14 réunions en 2011.
- Forum Bleu Marine = 2 réunions en 2011
- Conseil Supérieur de la Réserve Militaire = 14 réunions en 2011.

Comme chaque année, certaines sections n'ont pas encore réussi à intégrer les structures locales de la JNR, malgré les efforts consentis. Comme je vous l'avais promis, les dysfonctionnements départementaux et /ou les non représentations constatées ont fait l'objet d'une recommandation particulière auprès de CSRM. Par ailleurs j'ai constaté une motivation et un engouement remarquable dans les régions où la journée a eu lieu. La tenue de stands et autres réalisations militaires honorent pleinement l'ensemble de leurs acteurs. Pour 2012 poursuivons et ne relâchons pas nos efforts pour être présents à ces journées essentielles, dédiées aux réservistes que nous sommes.

L'analyse des comptes rendus d'activités qui me sont parvenus, je veux en remercier ici leurs auteurs, démontre le vif intérêt que vous portez au rayonnement local, départemental ou régional. Je ne peux que davantage vous encourager à les intensifier. Plus votre présence sur le terrain sera active, plus grande sera votre valorisation et votre reconnaissance aux yeux des citoyens, des élus et des autorités civiles et militaires.

Chaque année je suis agréablement surpris de constater votre implication au « Devoir de Mémoire ». Votre présence et vos initiatives dans ce domaine sont généreuses. Avec toujours plus d'organisation et de participation avec les services départementaux de l'ONAC et les Comités du Souvenir Français, il est certain que les bilans et synthèses ont connu bien des évolutions.

Je profite également de ce rapport moral pour saluer l'ensemble de nos cadres PMM et autres acteurs et animateurs de l'institution, pour le travail remarquable qu'ils fournissent auprès de notre jeunesse.

La fréquentation du site internet est en constante progression (200 000 visites en 2011). Son contenu d'informations est assurément aujourd'hui d'une grande qualité. Il est aussi une formidable vitrine de l'association, souvent à l'origine de demandes d'adhésions qui, il est vrai, ne sont pas toutes suivies d'effet. J'adresse mes plus vives félicitations à

notre webmaster qui n'a pas ménagé sa peine pour tenir le site à un excellent niveau.

Notre revue nationale « L'ACOMARIN » est chaque année plus élaborée que la précédente. Il me parvint à chaque parution un bon nombre de félicitations que je retransmets immédiatement à Philippe Chovet, son concepteur.

Ce 80^e anniversaire de l'ACOMAR doit nous permettre de franchir une étape nouvelle et très importante. L'actualité, les réalités et les défis du quotidien évoluent plus que rapidement. Nous devons rapidement et sans tarder nous adapter à un monde nouveau. L'évolution des réserves va connaître à très court terme du changement en profondeur, sans commune mesure avec ce que nous avons connu ces dernières années. Notre association, qui je le rappelle est une association de réservistes, devra certainement prendre des décisions majeures et s'orienter très rapidement dans le sens du vent pour rester crédible dans la cour des grands. A nous de savoir-faire.

Ce rapport moral est pour moi l'occasion de remercier toutes les personnes qui en 2011 ont contribué bénévolement à nos activités. Tous ceux qui en province ont soutenu tout au long de l'année le fonctionnement de l'association ; ainsi que tous ceux qui au titre de leurs responsabilités ont appuyé notre action au quotidien.

Je remercie également les membres du bureau national, pour le travail effectué tout au long de l'année. Je leur renouvelle bien volontiers ma confiance.

Par votre présence aujourd'hui vous honorez le travail fourni durant ces douze mois. Vous honorez aussi l'ensemble des adhérents de nos sections. Vous honorez également ceux que vous avez élus pour vous représenter chaque jour, ce qu'ils font avec dévouement et constance.

Pour conclure je tiens en ce jour anniversaire à vous redire ceci « Avec vous qui me soutenez depuis plus de deux mandats, le temps à tissé beaucoup de respect, d'amitié et de franchise réciproque entre nous. Il y a tout lieu d'en être fiers. Nos différences sont devenues des valeurs et des atouts de qualité que nous cultivons aujourd'hui au quotidien. Sachons simplement préserver intacts ces valeurs uniques que le temps a forgé. Sachons toujours nous rassembler, même si de temps à autre la météo se durcit. Là, est notre vrai valeur ».

Je vous remercie de votre attention. Je soumetts à vos suffrages ce rapport moral annuel de l'exercice 2011. »

Le rapport est mis au vote des participants

Contre = 0,

Abstention = 0

Pour = 65

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport financier du trésorier national

Gérard Bouhallier, notre trésorier national prend la parole :

« Il me revient donc de vous présenter les comptes de notre association pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration en sa séance du 14 avril 2012.

Les comptes soumis à votre approbation concernent à la fois les comptes du siège et les comptes des sections. Je remercie l'ensemble des présidents délégués et des trésoriers qui ont facilité la communication de leurs comptabilités.

L'ensemble de la comptabilité a été transmis à notre vérificateur aux comptes. Les pièces comptables et le comptabilité du siège ont été vérifiés au siège de l'association le samedi 24 mars 2012 ».

Ce rapport porte sur les comptes du siège seul, les comptes financiers des sections et la situation comptable de l'association.

Pour le siège, le compte de résultat dégage un résultat excédentaire de 426,23 €. Je veux vous rappeler quelques faits marquant de l'exercice :

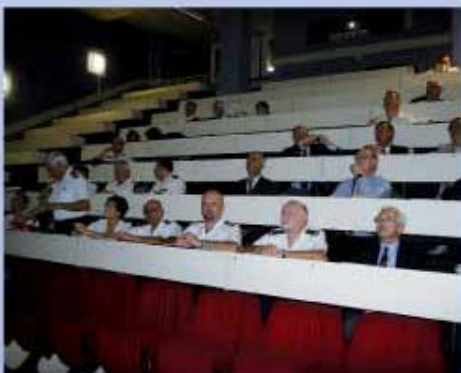
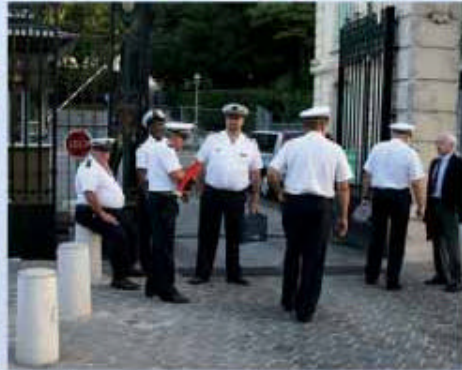
- L'enregistrement des frais d'acte et de contentieux au profit de la FAMMAC.
- La production et le routage de la revue, dont le montant est de diminution significative par rapport à la revue précédente.
- Des frais de déplacement et de mission en légère diminution par rapport à 2010. J'en profite pour remercier les présidents délégués de sections qui ont pu prendre en charge par eux même, ou dans l'exploitation de leurs sections certains frais de déplacement dont ils auraient pu demander la prise en charge par le siège.
- L'assemblée générale de 2011 à Strasbourg a été bénéficiaire grâce à l'apport d'un don reçu en fin d'année. Le conseil d'administration du 14 avril 2012 a donné son accord pour l'application de la règle de répartition de l'excédent à concurrence de 60% pour la section et 40% pour le siège.
- Une subvention d'exploitation auprès du ministère de la défense en diminution de 10% au regard de l'année précédente.
- Les cotisations reversées au siège en progression de 4,7%.

Bilan au 31 janvier 2011

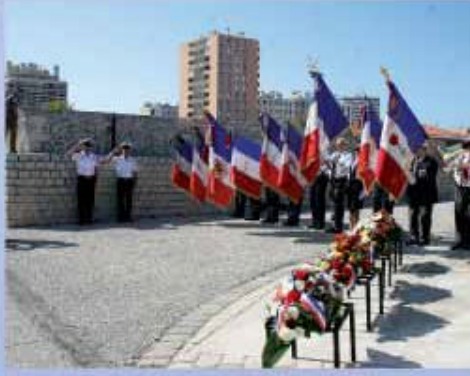
- Il n'y a pas eu de nouveaux investissements au cours de l'année 2011. Le stock de fournitures (dites de coopérative) s'élève 2630,13 €, en légère diminution sur 2010. A noter que nous avons reconstitué le stock de tee-shirts pour un montant de 310,57 €.

Compte courant avec les sections

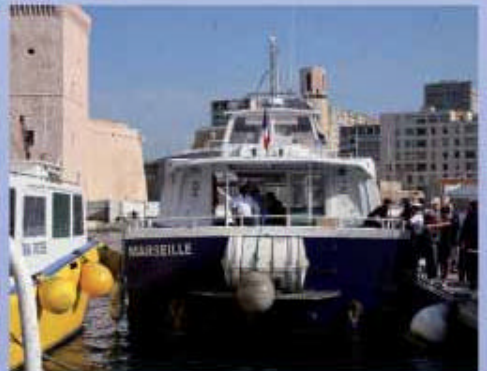
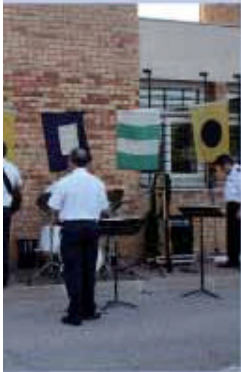
- Au 31 décembre 2011 le siège restait redevable d'une partie de l'avance de trésorerie consentie par la section des Bouches-du-Rhône.

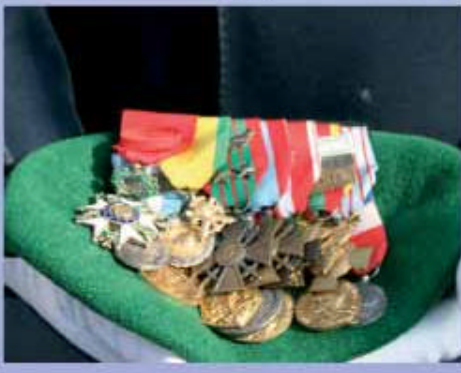
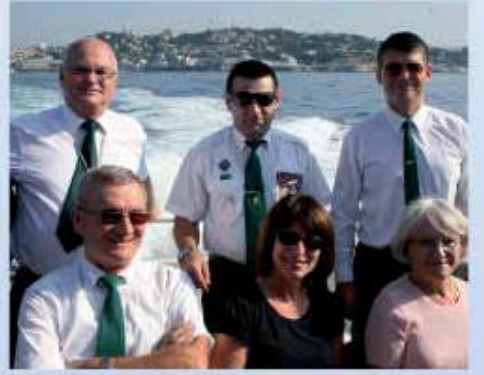


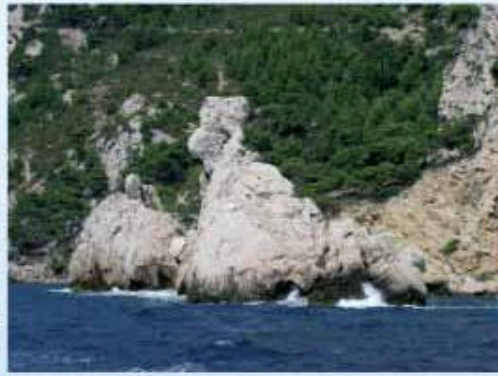












- Le solde du compte d'exploitation avec les sections représente une dette du siège d'un montant de 782,78 €.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, au 31 décembre 2011 le bilan du siège de l'ACOMAR enregistre une augmentation de 37,76%.

Comptabilité fusionnée des sections.

Comparé à l'année 2010 :

- Les dépenses sont en diminution de 1,83% et les recettes de 3,2%.
- Le résultat global est déficitaire de 3,8%.
7 sections enregistrent un résultat nul ou excédentaire
14 sections enregistrent un résultat déficitaire.

Pour terminer le trésorier rappelle le résultat de l'exercice 2011 qui se décompose ainsi :

- Un résultat déficitaire à 190,34 € au titre des sections.
- Un résultat excédentaire à 426,23 € au titre du siège.

Rapport du vérificateur aux comptes Daniel Hupont

Le contrôle opéré le 24 mars 2012 au siège de l'association n'appelle aucune remarque du vérificateur. Au 31 décembre 2011, la ligne de compte du siège était de 25 862,51 €, la ligne de compte du siège et des sections étant de 72 965,93 €.

Vu les vérifications effectuées sur place avec les pièces justificatives des documents comptable, je propose que l'assemblée générale adopte les comptes de l'exercice 2011 et donne décharge au trésorier.

Approbation des comptes de l'exercice 2011

Le rapport financier est mis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, après lecture par le trésorier national de la délibération suivante :

« Après avoir entendu le rapport financier du trésorier national et la lecture du rapport du vérificateur aux comptes, l'assemblée générale ordinaire approuve le compte financier de l'ACOMAR pour l'exercice courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 ».

Adoption de la résolution :

Contre = 0.
Abstention = 0.
Pour = 65.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Présentation et vote des résolutions

Gérard Bouhailier présente les résolutions soumises aux votes.

Résolution n°1 : Affectation du résultat de l'exercice 2011.

Le résultat excédentaire de l'exercice 2011 du siège, d'un montant de 426,23 euros, reste enregistré au compte 119 « Report à nouveau solde débiteur, réduisant le déficit cumulé à 1 243,01 euros ».

Le résultat respectif de l'exercice 2011 de chacune des sections sera affecté au compte 10 683 « Réserve de trésorerie provenant du résultat » pour le montant propre à chaque section, à concurrence du solde créditeur. Dans le cas contraire le solde débiteur restera imputé au compte 119 « report à nouveau solde débiteur ».

Adoption de la résolution :

Contre = 0.
Abstention = 0.
Pour = 65.

La résolution n°1 est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2 – R é s u l t a t e n i n s t a n c e d'a f f e c t a t i o n d e s s e c t i o n s.

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats déficitaires d'une section en réduction du compte 10683 « réserve de trésorerie provenant du résultat antérieur » si ce dernier a un solde créditeur suffisant.

Adoption de la résolution :

Contre = 0.
Abstention = 0.
Pour = 65.

La résolution n°2 est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3 – Budget de l'exercice 2012.

L'assemblée générale adopte de budget prévisionnel de l'exercice 2012, d'un montant de 32 600,00 euros.

Adoption de la résolution :

Contre = 0.
Abstention = 0.
Pour = 65.

La résolution n°3 est adoptée à l'unanimité.

Cotisation 2013

Conformément au dispositif de relèvement automatique de 1€ pendant au moins trois ans, adopté à l'assemblée générale de Strasbourg pour anticiper la diminution prévisible de la subvention qui nous est allouée, la quote-part nationale sera de 17€ en 2013.

Vote de la cotisation

Contre = 0.
Abstention = 0.
Pour = 65.

L'augmentation de 1€ est adoptée à l'unanimité.

Assemblée générale 2013

Début 2011 il était envisagé de faire notre assemblée générale 2013 à l'île de la Réunion, en combinaison avec un séjour détente de 10 jours. Philippe Chovet a à cet effet négocié avec le voyageur « Nouvelles Frontières » un séjour à 1 600 € par personne. L'absorption de « Nouvelles Frontières » au sein d'un groupe a modifié à la hausse les conditions de séjour soit 1998 € par personne, donc un surcoût de 400 € auxquels il convient d'ajouter les taxes d'aéroport et les dépenses personnelles. En outre l'hôtel proposé est d'une classe inférieure au devis initial de « Nouvelles Frontières ». A la lumière de ces éléments il est proposé aux membres présents à l'assemblée générale de voter l'annulation du projet.

L'annulation est adoptée à l'unanimité des présents.

Le trésorier national est autorisé à rembourser les acomptes de réservations.

Philippe Chovet propose de se reporter sur la Corse en mai 2013, sur une période de 3 jours ou plus pour ceux qui le peuvent. Philippe promet pour fin octobre début novembre un devis chiffré pour deux options, séjour de 3 jours ou séjour d'une semaine.

Avant de s'engager dans ses recherches Philippe demande à mettre sa proposition au vote des membres présents.

Contre = 1
Abstention = 3

La proposition est adoptée par la majorité des membres présents.

Au cas où cette proposition n'aboutirait pas, l'assemblée générale 2013 aurait lieu à Paris sur une journée, dans les conditions d'un conseil d'administration.

Fonctionnement du secrétariat national

A la suite du changement d'affectation de notre secrétaire administratif civil de la défense, Thierry Boutinon mis pour emploi auprès de notre association, et désireux de retourner à l'ombre des ailes de son armée d'origine, le fonctionnement du secrétariat du siège s'en trouve perturbé. Les restrictions budgétaires communes à toutes les armées ne donnent plus les moyens à la marine de nous détacher un autre permanent. En conséquence de quoi les dispositions suivantes ont été prises :

Au Secrétaire national

- Toutes les opérations de secrétariat.
 - La tenue du fichier national et la confection des cartes de membres.
 - Les présidents délégués doivent lui envoyer les fiches d'adhésion vérifiées et signées des adhérents et du président délégué ; l'original des photos d'identité (ou les photos en format JPG, à part des fiches, si envoi par internet) et les règlements ad hoc à l'ordre de l'Acomar.
 - Les changements de coordonnées des membres, ou les changements de sections doivent lui être signalés au moyen des fiches de mouvements, pour la bonne tenue du fichier national.
- Coordonnées du secrétaire national :
- Postale : Gérard DESRUES - 47, rue Leboucq - 59320 EMMERIN
Internet : acomar-secrtaire.national@orange.fr
- Reçu fiscaux :
 - Le secrétaire éditera les reçus fiscaux des cotisations 2012. Pour ce faire vous devez lui envoyer la liste de vos cotisants sur le modèle de la fiche jointe. Il n'y aura pas de reçu fait sans cette fiche.

- Courriers électroniques

— Le secrétaire national a accès à la boîte mail du siège. Il est cependant préférable d'utiliser l'adresse ci-dessus pour accélérer la réactivité, la boîte nationale n'est visitée qu'une fois par jour.

Au Trésorier national

- Les renouvellements de cotisations

— Le renouvellement des cotisations en fin d'année lui est envoyé directement avec la liste des adhérents cotisants. Une copie de la liste sera transmise au secrétaire national pour renseignement du fichier national et établissement des reçus 2013, le moment venu.

Coordonnées du secrétaire national :

Postale : Gérard BOUHALLIER - 61, Cours Sylvia Monfort - 34070 MONTPELLIER

ELECTION DU TIERS SORTANT

Administrateurs

– Sortant au Premier collège

Philippe Chovet et Alain Flotte	Se représentent.
André Bailles et Gilles Pennec	Se représentent.
Sophie Godiot	Se représente.
Gérard Vinson	Se représente.

Reconduction des sortants du premier collège

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 65.

Les sortants sont reconduits à l'unanimité.

– Sortant au Deuxième collège

Gérard Desrués	Se représente.
Bernard Goillot	Se représente.
Cyril Courrioux	Se représente.
Alain Kleimberg	Se représente.
Alain Quadout	Se représente.

Reconduction des sortants du deuxième collège

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 65.

Les sortants sont reconduits à l'unanimité.

– Demandant à entrer au deuxième collège

Jean-Claude Merle	
Michel Bazier	Suppléant d'Alain Kleimberg.

Acceptation de l'entrée au deuxième collège

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 65.

Entrée au deuxième collège est adoptée à l'unanimité.

Suppléants

– Demandant à entrer au premier collège

Jean-Christian Martin	Suppléant de Gérard Vison (Drôme-Ardèche).
Laurent Martel	Suppléant d'Yves Ascione (Var-Alpes Maritimes)
Miche Fourré	Suppléant de Guy Barrault (Ile de France)

Acceptation d'entrée au premier collège

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 65.

L'entrée au premier collège est adoptée à l'unanimité.

Points divers

– Tape de bouche ACOMAR

Historiquement nous n'avons pas trace de la genèse de la tape de bouche actuelle. Son graphisme, pour beaucoup, ne reflète pas une image claire et comprise de l'association. En outre, mis à part sa forme ronde elle ressemble comme une jumelle à l'ancienne tape de bouche du croiseur « Gloire » (forme écusson) à laquelle a été ajouté le sigle « ACOMAR ».

Afin de réaliser un produit qui reflète l'identité de notre association, le conseil d'administration du 14 avril 2012 a ouvert un concours destiné à recueillir le fruit de vos talents d'artiste.

Trois réalisations graphiques ont été présentées à l'assemblée générale. Ce sont celles de messieurs :

– Roger Delmas.

– Michel Bazier.

– Roger Orsini.

Après les remarques très constructives qui ont porté sur les trois projets, il a été décidé qu'une première synthèse serait faite au prochain conseil d'administration, avec on l'espère l'expression d'autres talents.

Le prochain conseil d'administration ayant lieu le samedi 13 avril 2013, les dessins devront être envoyés au secrétaire national pour le 15 mars.

– Timbre ACOMAR

Notre président national ayant constaté que d'autres associations avaient édité leur propre vignette postale, propose à l'assemblée une maquette de timbre « ACOMAR ».

Ce projet sera poursuivi au prochain conseil d'administration.

– Montres ACOMAR

La société MONTRICHARD, spécialisée dans les montres personnalisées pour les associations et les comités d'entreprises, a contacté le secrétaire national pour lui proposer une montre siglée ACOMAR. Deux projets ont été proposés.

La proposition n° 1 serait vendue en fourniture Acomar à 52 €. La proposition n° 2 à 55 €. Dans les deux cas la quantité minimum à commander est de 50 pièces. Comme pour les tapes de bouches la trésorerie n'est pas en mesure de constituer un stock dormant. Le secrétaire national ne commandera que si le volume cumulé par les sections atteint le minimum requis.

Le commercial de la société sera convoqué à la prochaine réunion de bureau pour tenter de négocier les prix. La montre est un objet qui peut avantageusement remplacer la tape de bouche, ou la non moins traditionnelle coupelle, comme cadeau à offrir aux autorités. Messieurs les présidents délégués pensez-y.

- Coupe Courthéoux

A l'issue de la commission nationale des réserves Le Président National remet la coupe COURTHEOUX au MP (H) Philippe Chovet, président délégué de la section des Bouches-du-Rhône.

Philippe Chovet et la section sont ainsi récompensés pour l'excellente organisation du congrès national et l'important investissement qui a abouti à la réussite du séjour marseillais.

Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale 2012 est déclarée close. Le président Orsini remercie les membres de la confiance qu'ils témoignent au bureau qu'ils ont élu l'année dernière. Leurs présences à l'occasion de ce 80^e anniversaire est pour l'équipe un gage de reconnaissance et un soutien moral. Il remercie à nouveau les organisateurs de la journée. Rendez-vous est pris pour 2013 dans un lieu et une date qui restent à choisir.

Dépôt de gerbes

Afin de clôturer dignement cette Assemblée Générale, l'Acomar des Bouches-du-Rhône a organisé au monument aux Morts de la Ville de Marseille une cérémonie afin d'honorer les Acomarins décédés

depuis sa création voilà 80 ans, ainsi que tous les marins morts pour la France dans l'exercice de leur mission. La garde d'honneur a été fournie par le Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille. Aux côtés des Acomarins étaient présents le Commandant la Marine à Marseille le capitaine de vaisseau Paillat, Monsieur Visconti adjoint au maire des 9^e et 10^e arrondissements, délégué aux affaires militaires, le capitaine Bégard commandant le groupement de gendarmerie maritime de Marseille, le lieutenant-colonel(R) Lianos président de l'amicale des anciens combattants de la légion étrangère de Marseille, le Pasteur Schmitt aumônier militaire, Madame Couturier présidente du comité du Souvenir Français de Marseille et Messieurs Criscuolo et Becker représentants le président du Comité de Coordination des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Marseille. Quatre gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts où brûle en permanence la flamme du souvenir, pour le bureau national par le président national Roger Orsini accompagné par le Comar Marseille le CV Paillat et Monsieur Visconti adjoint au maire, pour la section des Bouches-du-Rhône par le président délégué le M.P (H) Philippe Chovet accompagné de ses deux vice-présidents le major(R) Christian Mir et le Maître (H) Alain Flotte, pour le Souvenir Français par sa présidente Madame Jeanne-Marie Couturier et pour le Comité de coordination des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Marseille par Messieurs Bernard Criscuolo et Daniel Becker.

Les sonneries réglementaires ont été faites par un clairon de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon. La Marseillaise a été jouée à la trompette par Monsieur Soumechko diplômé du conservatoire de musique de Marseille.

A l'issue de la cérémonie, les participants à l'assemblée générale se sont retrouvés pour le déjeuner de midi au restaurant du Club des rameurs de Marseille, qui surplombe l'entrée du Vieux-Port de Marseille. Rendez-vous étant donné à 14 heures pour la reprise des travaux avec la Commission Nationale des Réserves de l'Acomar.

COMMISSION NATIONALE DES RÉSERVES DE L'ACOMAR

A 14 heures 15, le Commandant la Marine à Marseille, le capitaine de vaisseau Frédéric Paillat rejoint les membres de l'Acomar dans le hall de l'amphithéâtre de l'Institut de Médecine afin de remettre la médaille de bronze des Services Militaires volontaire au Délégué National EST, l'Enseigne de Vaisseau Alain Kleimberg. L'heureux récipiendaire a souhaité être distingué au milieu des amis de l'association qu'il côtoie depuis plus de 25 ans.

En attendant l'arrivée de l'amiral Lugan, délégué aux réserves de la marine, qui arrive directement de Paris, le président Orsini accueille les personnalités et le capitaine de vaisseau Frédérique

Paillat, Commandant la Marine à Marseille, représentant l'amiral Bernard Rogel, Chef d'état-major de la marine.

« Mesdames et Messieurs les Élus, Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, Mesdames et Messieurs les Officiers Généraux, Commandant,

L'ensemble des membres de L'ACOMAR et moi-même, sommes très heureux de vous accueillir parmi nous, pour participer aux travaux de la Commission Nationale des Réserves de notre Association.

L'amiral Bernard Rogel, Chef d'Etat-Major de la Marine, mais également Président d'honneur de l'ACOMAR, retenu par ses nombreuses obligations à l'Hôtel de la Marine à Paris, vous a demandé de le représenter à l'occasion du 80^e Anniversaire de LACOMAR, ici à MARSEILLE.

Nous sommes particulièrement sensibles à cette marque de reconnaissance, et je vous demande de transmettre à l'amiral, l'assurance de notre profond respect ainsi que notre attachement bien ancré à l'institution Marine. Il nous est bien agréable de vous recevoir dans cet amphithéâtre de l'Institut de Médecine Tropicale du Service de Santé des Armées, afin d'ouvrir les travaux de cette Commission Nationale des Réserves de LACOMAR.

Vous connaissez parfaitement le monde des Réservistes et tout ce qui l'environne, de par vos fonctions précédentes.

Aujourd'hui, vous co-présidez avec l'amiral Benoît Lugan, Délégué aux Réserves de la Marine, qui rejoindra dans l'après-midi, cette Commission Nationale des Réserves.

Aussi je ne tarderai plus longtemps à vous céder la parole, en vous remerciant à nouveau pour votre disponibilité à notre égard ».

Le président donne ensuite la parole au Commandant Paillat.

« Je vous remercie Président. Je connais bien les réserves, d'abord par vos missions sur place, ensuite parce que je suis un ancien de PM3. Je suis de ce fait plus sensibilisé aux problèmes de la réserve. L'amiral qui vient de Paris vous a demandé de travailler sur des thèmes tel que :

- Pourquoi la réserve ?
- Comment l'utiliser ?
- Comment l'intégrer aujourd'hui dans le livre blanc ?

Je ne souhaite pas trop participer au débat. L'amiral connaît mes idées en raison de mes fonctions antérieures, qui m'ont conduit à participer à de multiples réunions d'état-major sur les problématiques des réserves. Si l'amiral vient aujourd'hui c'est bien pour avoir le point de vue des réservistes. Je vous invite donc le moment venu à lui donner vos avis de réservistes. Je me suis permis de vous donner quelques axes de réflexions pour structurer vos pensées.

■ Pourquoi une réserve ?

- Pour suppléer l'active ?
- Pour constituer un réservoir de compétence ?

■ Qui doit entrer dans la réserve ?

- Des jeunes ?
- Des anciens militaires ?
- Les deux ?
- Quelle proportion ?

■ Doit-on faire de la formation ?

- Doit-on avoir une politique qui ressemble plus à une agence d'intérim ?

■ Comment fidéliser les réservistes ?

Ce sont des axes de travail qui peuvent structurer votre réflexion.

Pour terminer avant l'arrivée de l'amiral, je voudrais vous persuader que la réserve a de l'avenir, ne serait-ce que pour des raisons économiques.

Un poste temps plein c'est 210 jours. Un temps plein armé par un actif c'est 365 jours soldés. Un temps plein armé par un réserviste c'est 210 jours soldés. Donc un réserviste pour une ATP (Activité Temps Plein) coûte globalement 60% par rapport au coût d'un actif.

Chaque fois que vous investissez dans la réserve pour remplacer un emploi actif, ou des parties d'emplois d'actifs, vous réalisez une économie de 40%. Plus la marine utilisera la réserve moins elle coûtera cher. Il y a de nombreux domaines où il n'y a pas besoin d'emplois permanents ; c'est la raison pour laquelle on peut dire que la réserve a de l'avenir.

Il faut que l'on arrive à la promouvoir et à la faire entrer dans le livre blanc en se disant que plus on l'utilise plus on est gagnant sur le plan budgétaire ».

Le président national accueille l'amiral Lugan venu spécialement pour co-présider la commission nationale des réserves de l'ACOMAR.

« Amiral,

Votre présence nous honore et elle nous gratifie également de votre qualité, aussi soyez assuré de nos remerciements les plus chaleureux.

Vos fonctions de Directeur Adjoint de la Direction du Personnel Militaire de la Marine et de Délégué aux Réserves de la Marine, vous confèrent une expertise avisée sur l'avenir des réserves dans notre pays. Nous sommes, bien naturellement, très impatients de vous entendre sur ce que vont être les préconisations nouvelles du prochain livre blanc concernant les réservistes opérationnels et citoyens.

Mais avant, je souhaiterais très sommairement répreciser les paramètres de cette Commission.

La Commission Nationale des Réserves de LACOMAR est unique dans sa représentation. Fidèle et constructive auprès de la Marine nationale depuis sa création, elle demeure la plus ancienne Commission dans sa conception et sa définition.

Née, il y a 33 ans à la Pépinière, elle s'est toujours investie des préoccupations liées aux conditions et au devenir des Réservistes. Elle se réunit une fois par an, lors de son Congrès National, et formule régulièrement des propositions visant à apporter un concours permanent dans l'exercice des missions de la Marine. Elle cherche de façon efficace à faire évoluer les dispositions réglementaires en vigueur.

Voici, amiral, résumés, le cadre et l'historique de cette Commission.

Amiral, je vous cède la parole et vous remercie beaucoup d'être à nos côtés ».

L'amiral Lukan prend alors la parole.

« Merci président. Je salue les membres de l'Acomar présents aujourd'hui à cette commission. Je suis venu vous parler de la marine d'aujourd'hui et de demain ; de la manière dont on a besoin de réserve pour le futur.

Mais avant faisons connaissance. Qui suis-je ? Quelle est ma fonction ?

Je suis le numéro deux de la Direction du Personnel de la Marine qui dans deux ans, comme nos homologues des autres armées, ne s'appellera plus la DPMM mais la DRHM (Direction des Ressources Humaines de la Marine).

Je suis aussi le Délégué aux Réserves de la Marine (DRM), c'est la raison pour laquelle je suis avec vous aujourd'hui. Je suis chargé des réserves au sens large, néanmoins mon périmètre d'action est plus concentré sur la réserve opérationnelle. La réserve citoyenne étant sous la responsabilité directe du Délégué au Rayonnement de la Marine qui est aussi le directeur du Centre d'Enseignement Supérieur de la Marine (CESM). La marine est la seule à avoir cette bipolarité puisque depuis la création de la réserve citoyenne elle en a fait son instrument d'influence et de rayonnement.

La marine d'aujourd'hui est une belle marine, puissante et moderne, comme le rappelait dernièrement le Chef d'Etat-Major de la Marine (CEMM) l'amiral Bernard Rogel. Comme tous les organismes vivants elle change et s'adapte. Elle s'adapte à ses nouveaux matériels, aux technologies nouvelles mises en place.

Arrivent des moyens nouveaux qui ne se mettent pas en œuvre comme ceux qu'ils remplacent. A titre d'exemple une frégate multi missions de Type Aquitaine c'est presque 7 000 tonnes. C'est évidemment des capacités opérationnelles bien supérieures à un Suffren ou à un Duquesne. Pour autant c'est 108 marins contre 345. Ce n'est plus du tout la même façon de travailler. Ce ne sont pas les mêmes spécialités, la même polyvalence, le même niveau d'encadrement. Il n'est plus possible de faire de la formation « sur le tas » par le principe du tutorat, comme vous le faisiez à votre époque. Aujourd'hui chacun est trop occupé à gérer ses tâches. La formation et l'entraînement se font dans d'autres structures à terre avec simulateurs.

Cette marine moderne, puissante et professionnelle a montré l'an dernier avec un pic d'activité jamais atteint lors des opérations de Libye (environs 70 000 marins à la mer) quelle savait répondre aux situations de crises.

Cette marine elle travaille tous les jours. Elle travaille de manière professionnelle avec les gens que vous êtes ; des militaires à temps partiel et réservistes.

La marine ne sait pas vivre sans des réserves qui non seulement aiment la marine, la font rayonner mais qui surtout y travaillent. C'est un défi de tous les jours pour PM3 que de

trouver les effectifs car il faut que le ratio entre les anciens militaires et les plus jeunes issus de la société civile, après une formation initiale, soit équilibré. Nous avons autant besoin de réservistes qui viennent du monde civil que d'anciens militaires qui continuent à servir et à apporter leurs expériences aux autres.

Le vrai défi de la réserve de demain, c'est de la recruter, la former, la maintenir et la payer. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est souvent le budget de la réserve que Bercy ampute si des économies doivent être réalisées, alors qu'à l'inverse des idées reçues un emploi maîtrisé de la réserve est une source d'économie pour les armées.

Un autre chantier qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est la modernisation de la relation du réserviste avec son employeur civil. Aujourd'hui trop nombreux sont ceux d'entre vous et de vos camarades qui font de la réserve en catimini sur leur temps de repos ou leurs congés.

Il y a encore beaucoup de travail à faire sur les réserves. On s'y attache bien sûr. C'est un grand sujet de réflexion. Il se trouve que je suis membre du groupe de travail, au sein de la commission du livre blanc, qui traite « des hommes et des femmes de la défense et de la sécurité ». Un sujet en devenir pour le groupe de travail sera « la réserve et le volontariat », parce qu'évidemment il faut faire vivre tout ce système.

Aujourd'hui notre marine est moderne, professionnelle, de plus en plus compacte. Du temps de la conscription, juste avant la professionnalisation c'était 85 000 marins et civils de la défense, à l'heure actuelle ils sont 45 000 pour un taux de mission qui ne diminue pas. Les moyens à notre disposition sont différents de ceux que nous avions hier, il faut juste nous adapter. C'est ce que nous faisons tous les jours. Le monde change sans cesse. Nous ne devons pas le regretter mais bien au contraire nous en servir comme d'un levier.

Un mot encore avant de passer aux questions. Je vous ai dit que la marine était moderne et professionnelle. Elle le montre dans toutes les opérations au sein desquelles elle est engagée. Nous sommes une armée qui sert en permanence. Tous les jours vous avez des avions, des hélicoptères, qui font du sauvetage. Tous les jours vous avez des bateaux qui font de l'interception de trafiquants ou de contrebandiers. Tous les jours vous avez des bateaux qui sont en opération contre la piraterie. Tous les jours depuis 40 ans il y a un sous-marin nucléaire sous l'eau. Tout cela est une activité continue que le monde ne voit pas toujours. Je vous engage lors de vos activités de rayonnement à le dire et redire tout autour de vous.

Voilà ces changements. Voilà ce à quoi l'on réfléchit pour demain, dans un contexte qui devient de plus en plus favorable au fait maritime.

Pour conclure je vous le redis, une marine qui ne va pas mal dans un contexte qui ne lui est pas forcément défavorable, mais dans une conjoncture plus générale qui fait que la défense et la sécurité si elles ne sont pas oubliées ne sont pas

nécessairement au premier rang des priorités d'un pays qui a d'abord besoin d'emplois et de réduire sa dette.

Je crois vous avoir dressé un petit tableau général. Le mieux est de voir maintenant si vous avez des interrogations ou des questions ».

Question (Pascal Gosciniak – Président délégué Indre et Loire).

« Amiral, est-ce que l'on reste sur le schéma des 7 500 réservistes opérationnels »

Réponse.

« Nous sommes aux alentours de 5 000 réservistes sous contrats opérationnels. Néanmoins on est à peu près stable. Aujourd'hui nous sommes plutôt sur un palier, puisque dans le contexte que vous connaissez le budget des réserves pour 2013 est sensiblement identique à celui de 2012 ».

Question (l'auteur ne s'est pas présenté).

« Amiral, je voudrais savoir s'il y a une limite fixant la durée des ESR à 6 ans.

Réponse.

« Je vous le disais tout à l'heure on voudrait arriver à un objectif où la réserve serait constituée pour moitié par des anciens militaires et pour moitié d'anciens civils. Il faut donc faire respirer la réserve tout en satisfaisant les besoins, en s'adaptant aux situations locales. Il y a une limite de principe pour faire respirer la réserve, mais elle peut être modulée en cas de besoin.

Quand on parle d'une durée de 6 ans, il s'agit de 6 ans consécutifs dans un poste. Cela veut dire que, dans la généralité, pour éviter la sclérose, le réserviste doit changer de poste tous les 6 ans. Cela ne veut pas dire qu'après avoir fait vos 6 ans d'ESR vous n'avez plus droit à un nouvel ESR pendant une période équivalente ».

Question (Alain Kleimberg – Délégué National Est).

« Dans nos régions il est difficile de faire quelque chose dans le cadre de la réserve (réduction des postes ESR, problèmes logistiques). Il y a quand même une carte à jouer avec l'interarmisation.

Je voudrais savoir comment vous concevez l'interarmisation, et qu'est-ce que cela peut apporter à la Marine. Outre la collaboration avec nos armées ; il y a tout ce qui concerne la collaboration avec les armées européennes. Le corps européen est dans l'Est.

On pense dans notre région que ce sont des choses qui peuvent être appréhendées par les réservistes marine qui n'ont peut-être pas le littoral à proximité mais qui ont des compétences et des ouvertures, et qui font partie d'associations agréées. Il y a là, à mon sens, une carte à jouer ».

Réponse.

« En ce qui concerne le volet interarmées des choses, on est presque obligé d'en passer par là puisque maintenant toute l'organisation territoriale des bases de défense est une organisation interarmées. C'est une organisation déconcentrée et locale.

La marine est organisée selon un principe qui n'est pas forcément celui des autres armées mais qui garantit grâce à son fonctionnement centralisé un traitement identique pour chaque marin.

Oui l'interarmisation il faut s'appuyer dessus. L'attitude de la marine quand elle s'intègre à un ensemble interarmées c'est d'y mettre les moyens qu'elle avait jusque-là pour son propre compte dans la fonction requise. L'interarmisation bien sûr, en termes de soutien, de financement, même de participation. En revanche, en interarmées nous ne sommes pas tous obligés de faire pareil sur le même sujet. On peut garder notre culture ».

Question (l'auteur ne s'est pas présenté).

« Il y a quelques années, à l'époque où existaient encore les CIRAM, il existait un formidable outil de rayonnement, d'information et de perfectionnement au travers des conférences ouvertes tant au personnel militaire qu'à la société civile.

Je voudrais savoir quel est le devenir de ces conférences qui semblent pour l'instant en sommeil ».

Réponse.

« C'est du domaine des COMAR, en s'appuyant notamment sur le travail des réservistes. C'est bien à cela que servent les commandants de la marine à Marseille, à Bordeaux, à Nantes, à Dunkerque, à Strasbourg. Ils sont là pour faire en sorte que l'on voit des uniformes bleu marine, que régulièrement un conférencier (militaire ou universitaire spécialisé dans les problèmes de défense, ou autre en rapport avec la défense) vienne dans un amphithéâtre comme celui-ci. C'est non seulement possible mais c'est souhaitable ».

Question (Philippe Chovet – Président délégué des Bouches-du-Rhône).

Tout à l'heure, amiral, vous avez dit que c'était bien de faire voir des uniformes bleu marine. Un problème se pose aux honoraires qui ont, malheureusement pour beaucoup, des uniformes qui rétrécissent avec l'âge.... Ils ne peuvent pas les remplacer, le service de l'habillement s'opposant à leur délivrance à titre onéreux, au motif qu'ils n'ont pas d'ESR ».

Réponse.

« Cela fait partie des anachronismes auxquels je réfléchis avec le secrétaire général du CSRM qui est mon prédécesseur, l'amiral Antoine de Roquefeuil. Cela fait partie des sujets sur lesquels il travaille pour améliorer le fonctionnement. Il faut faire en sorte que ceux qui ont besoin d'acheter un uniforme ou un morceau d'uniforme puissent le faire sans avoir recours à la combine ».

Question (Yves Ascione – Président délégué Var-Alpes Maritimes).

« La question que je vous pose, amiral, c'est celle de l'emploi des honoraires. Lorsque l'on est versé dans l'honorariat on a plus droit à rien. La gendarmerie avec qui je travaille, quand elle a besoin donne des contrats à ces honoraires. Est-ce que nous, honoraires de la Marine, sommes reconnus ».

Réponse.

« Vous êtes reconnus parce que vous avez le titre, mais comme je vous le disais tout à l'heure, c'est vrai qu'il faut harmoniser nos différentes pratiques en allant vers le meilleur de l'une ou l'autre armée.

La gendarmerie est celle qui a le mieux exploité le phénomène de la réserve au moment de la professionnalisation. Je vous ai parlé du statut du réserviste et de son employeur. La gendarmerie a une chance. C'est une réserve de proximité et locale, donc lisible pour l'employeur. Il est toujours bon d'avoir dans son personnel un réserviste gendarme. Il n'y a aucune rétention du monde de l'entreprise vis-à-vis des réservistes de la gendarmerie. La gendarmerie a une énorme réserve qui fonctionne très bien. Ils ont cependant les mêmes limites statutaires que les autres armées. En principe ils devraient dire à leurs honoraires ce que nous disons aux nôtres. Il y a une telle dynamique que ce n'est pas le cas ».

Intervention du capitaine de vaisseau Frédéric Paillat (Ex PM3)

« Quand dans un an la gendarmerie sera connectée au logiciel de solde LOUVOIS, il ne sera pas question qu'un gendarme honoraire puisse faire un ESR. Ça ne marchera pas. Pour le logiciel soit vous êtes honoraire donc pas soldé, soit vous êtes sous ESR donc soldé. Vous ne pouvez pas être dans les deux cases à la fois. Si vous êtes honoraire, vous êtes bénévole, vous relevez du statut de collaborateur bénévole du service public. Si une demande de solde est introduite elle sera automatiquement rejetée par le logiciel.

Question (Jacques Bastide – Adhérent des Bouches-du-Rhône).

« Lorsque j'ai quitté l'ANPE, je m'occupais d'une jeune, recrutée pour les relations avec les entreprises PME – PMA sur le

département. Nous avions une convention de reconversion entre l'ANPE et les armées. Est-ce que vous êtes au courant de ces conventions et que sont-elles devenues ? Je pense que ça a été à nouveau recyclé ?

Réponse.

« C'est toute la relation qui est en cours de reconstruction entre Pôle Emploi et Défense Mobilité qui est bien l'organisme, le portail comme on dit aujourd'hui, de la reconversion, au point qu'à partir de début octobre c'est Pôle Emploi qui va prendre la charge des militaires qui sont en recherche d'emploi avec le budget de la reconversion. ».

Le temps des questions étant maintenant terminé. L'amiral conclut la commission avec ces derniers mots :

« J'espère avoir satisfait votre curiosité. Je vous souhaite une bonne fin de congrès. Merci de ce que vous faites tous les uns et les autres pour la marine, pour les armées et le pays. Continuez, nous avons besoin de gens de toutes professions, bénévoles ou pas sans qui la réserve ne pourrait vivre.

Merci Beaucoup. Bonne fin de séjour ».

Le président Orsini clôture cette journée en donnant rendez-vous à tous les participants sur le site de Comar Marseille pour le coquetel de fin de soirée.

C'est avec une vue splendide sur l'entrée du Grand Port Maritime de Marseille, le palais du Pharo dédié à la Princesse Eugénie par Napoléon III et la Cathédrale de Marseille dont la première pierre a été posée le 26 septembre 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte, qu'une centaine de convives ont terminés la soirée autour d'un magnifique buffet et ce au son du quintette de jazz de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon.

Le congrès s'est terminé le lendemain par une sortie en mer offerte par la section des Bouches-du-Rhône à tous les participants. Au cours de cette journée et à la demande du président de l'Amicale des Anciens Combattants de la Légion Etrangère, les cendres de l'Adjudant Sorkine ont été dispersées en mer suivant ses dernières volontés.

(Voir compte-rendu de cette journée dans « La vie des Sections- Bouches-du-Rhône »)

